

CHARTRE DE L'INCUBÉ 2021-2022

Le début de votre aventure au sein de l'Yncubator...

Un engagement de votre part... Et de la nôtre pour votre projet!

Entre

l'Yncubator, chemin du Cyclotron, 6 à 1348 Louvain-la-Neuve, représenté par Mme Sophie Neu

Et

Madame/Monsieur,..... domicilié(e) (rue)
..... (n°) à (code postal)
(ville)....., né(e) le/...../....., diplômé / étudiant* à
(nom de l'école/université).....,
(orientation/faculté)

Adresse mail privée (non étudiant) :

Numéro de GSM :

Nom du projet (même provisoire) :

Description du projet en quelques mots :

ci-après dénommé « le porteur de projet », il est convenu ce qui suit.

PREAMBULE

L'Yncubator est l'incubateur pour étudiants/jeunes diplômés du Brabant wallon, financé par la Région wallonne au travers de la Sowalfin. Il est hébergé au CEI Louvain (Centre d'Entreprise et d'Innovation).

L'Yncubator offre un programme d'accompagnement comprenant du coaching individuel régulier, des rendez-vous ponctuels avec des experts, ainsi que des formations et des activités de networking. Un espace de coworking est également mis à disposition des incubés 24h/24 et 7j/7. Cet accompagnement peut s'étaler jusqu'à deux ans en fonction du rythme décidé par le jeune et peut être arrêté à tout moment par l'une des deux parties.

Pour valider le bon accompagnement offert gratuitement, deux documents de diagnostic et de suivi du projet sont à rendre signés par le jeune et l'Yncubator après 4 mois et au terme de l'accompagnement.

1. OBJECTIF

L'Yncubator a pour mission d'accompagner tout étudiant/jeune diplômé, ayant une idée entrepreneuriale innovante, dans tout secteur d'activité, dans la création ou la croissance de son entreprise. Etant donné les enjeux environnementaux et sociétaux actuels, l'Yncubator vous encourage également à réfléchir à l'impact de votre projet.

2. OFFRE

L'offre d'accompagnement de l'Yncubator comprend :

- Des ateliers collectifs
- Des séances de coaching individuelles
- Des évènements de networking
- Des consultations avec des experts
- Un espace coworking réservé aux incubés et accessible 24h/24, 7j/7
- L'utilisation de la plateforme Wikiflow (outils entrepreneuriaux, suivi de coaching)
- Une communauté dynamique liée à l'entrepreneuriat

3. DATES CLES 2021 - 2022

Quadrimestre 1 :

- **Samedi 16 octobre 2021 :**
 - Journée de rentrée « Start-Y » : pour les nouveaux incubés de moins d'1an
 - Souper de rentrée Q1 avec tous les incubés
- **Mardi 30 novembre 2021 :** Grande soirée Yncubator à la ferme du Biéreau

Quadrimestre 2 :

- **Mardi 1^{er} février 2022 :** Soirée de rentrée Q2
- **Jeudi 5 mai 2022 :** Barbecue d'été à l'Yncubator

Les workshops et les activités se déroulent au premier et second quadrimestre en fonction du calendrier académique.

Les coachings ont lieu durant toute l'année, sur demande et à convenir avec votre coach.

4. PARCOURS DE L'INCUBE

Lors de votre parcours au sein de l'Yncubator, vous passez par **3 étapes indispensables** qui vous permettent de valider plusieurs éléments du développement de votre projet.

a. Le « Diagnostic »

Une fois sélectionné (*lors du comité de sélection sur base de votre dossier et de notre 1^{re} rencontre*), vous pouvez déjà bénéficier de tous les services de l'Yncubator. Après environ 4 mois, il vous est demandé de déposer sur Wikiflow, en y travaillant ensemble avec votre coach, le document appelé « **diagnostic** ». Ce document aborde différentes thématiques liées à l'entrepreneuriat et en lien avec votre projet. Vous retrouvez ce document sur la plateforme Wikiflow une fois votre candidature validée. Ce document provient directement de la Région wallonne qui finance l'Yncubator.

Le diagnostic comprend entre autres les thématiques suivantes :

- Une analyse contextuelle (profils clients, acteurs, concurrents, ..)
- « Business Model Canvas » (Produit/service, marché, partenaires,..)
- Une analyse de votre marché
- « Un P&L (Profit&Loss) carton de bière », c'est-à-dire une première analyse financière rapide sur la faisabilité et rentabilité de votre projet
- Une « convention de collaborateurs » entre les différentes personnes d'un même projet ou si vous prévoyez d'avoir vos premiers investisseurs financiers dans le projet.

Sur base de ces objectifs, et de votre motivation/implication, il est décidé de la poursuite ou non de votre parcours dans l'Yncubator.

b. Le « Topo 1 an »

Après votre première année au sein de l'Yncubator, un point est fait avec votre coach afin d'informer l'équipe Yncubator sur votre état d'avancement. Il est ensuite décidé si vous pouvez renouveler la présente convention pour une seconde année.

c. Le « Topo fin d'accompagnement »

A la fin de l'accompagnement par l'Yncubator, une rencontre est prévue entre l'incubé et le comité de l'Yncubator.

Pour cette dernière étape, nous vous demandons de présenter en quelques minutes les points suivants :

- Pitch du projet
- Les « Next steps » du projet
- Quels sont les besoins et challenges actuels ?

Parallèlement à cette présentation orale, ce sera également le moment de finaliser sur la plateforme Wikiflow le « **document de suivi** » utilisé tout au long de votre accompagnement et qui reprend les grandes thématiques entrepreneuriales. Celui-ci est à compléter avec votre coach. Ce document est le 2^{ème} après le diagnostic à remplir officiellement pour la Région wallonne.

d. Nous vous proposons en plus, deux validations optionnelles :

- *La validation « clients »*

Dans le courant de votre parcours au sein de l'Yncubator, en fonction de votre état d'avancement, il vous est proposé de convier au CEI 3 clients potentiels appartenant à votre public cible. L'Yncubator fait son possible pour apporter également un prospect. Nous prévoyons 30 minutes par projet pour la présentation et le feedback clients.

Cette validation n'est pas obligatoire mais recommandée avant la création d'entreprise.

- *La validation financière*

En fonction de votre état d'avancement et après avoir déjà travaillé le volet financier avec votre coach, nous vous proposons de passer par notre experte financière afin de valider votre plan financier et votre stratégie de financement. Cette entrevue est individuelle et prévue sur environ 2 heures.

Cette validation n'est à nouveau pas obligatoire mais vivement recommandée si vous comptez officiellement créer la société devant notaire ou lever des fonds importants.

5. ASSOCIE(E)S

Si un(e) associé(e) souhaite rentrer dans le programme de l'Yncubator, il doit d'abord adresser une demande à l'Yncubator qui l'approuvera selon les critères habituels.

Si un(e) associé(e) se joint au projet sans rentrer dans le programme de l'Yncubator, l'Yncubator doit simplement en être informé afin de rester à jour sur l'évolution du projet.

Toute personne faisant partie du programme de l'Yncubator souhaitant quitter un projet doit en informer l'Yncubator.

En cas d'arrêt total d'un projet, celui-ci doit être signalé par mail à l'équipe de l'Yncubator. Merci au porteur de projet de nous informer s'il souhaite laisser la reprise de son projet par un éventuel futur incubé.

6. PROGRAMME DES FORMATIONS ET APRES-MIDI DES EXPERTS

Pour découvrir le programme des événements et formations, les formateurs et experts, nous vous invitons à aller sur notre site www.yncubator.be ou directement sur la plateforme Wikiflow où les inscriptions se font minimum 3 jours à l'avance.

7. ENGAGEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Les porteurs de projets s'engagent à profiter au mieux pour leur projet des différentes activités organisées par l'Yncubator, à savoir :

- a. **Les workshops** : Une vingtaine de workshops en soirée en présentiel programmés tout au long de l'année, ainsi qu'une dizaine de workshops en digital (et communs avec les autres incubateurs wallons), tout en tenant compte de l'agenda académique (blocus, examens, ...). Nous vous invitons à participer à une sélection de workshops faite avec votre coach ou sur base volontaire, en fonction de l'état d'avancement de votre projet. Ces formations sont l'occasion de développer vos compétences par rapport à une thématique bien précise, de confronter vos idées avec les participants, et également d'avoir un autre regard professionnel sur votre projet. Ces formations sont concrètes et directement applicables à votre projet. Ce sont également les principaux moments pour échanger et interagir avec les autres porteurs de projets et donc développer l'esprit d'une communauté entrepreneuriale.
L'inscription aux workshops se fait via la plateforme « Wikiflow », maximum trois jours avant la date du workshop.
- b. **Les coachings** : Les porteurs de projets s'engagent à participer à un accompagnement personnalisé qui est prévu si possible minimum 1 fois par mois. Chaque session de coaching doit être préparée au préalable en fonction des « to do » du coaching précédent. Les incubés ont un réel rôle d'acteur. Ils viennent au rendez-vous avec du contenu et des questions afin de faire avancer leur projet d'entreprise. Le rendez-vous de coaching se termine par un bref rapport à encoder sur la plateforme Wikiflow avec le coach.
Dans le carnet des incubés, vous trouvez une « fiche coaching & attentes » qui peut vous aider à définir vos attentes pour les coachings lors du premier rendez-vous avec votre coach.
- c. **Le networking** : Les porteurs de projets se rendent disponibles pour participer aux différents événements proposés par l'Yncubator, afin de se donner les moyens de développer davantage leur projet d'entreprise, de partager leur expérience, et également de développer la communauté de l'Yncubator.
- d. **L'interaction/Communauté** : un point primordial pour l'Yncubator est la participation de chacun au développement de l'ensemble des projets de l'Yncubator. Nous attendons de vous une participation active, de l'interaction auprès de l'ensemble des projets ainsi qu'une attitude d'ouverture et d'écoute quant aux différentes remarques émises par la communauté. La philosophie de l'Yncubator s'inscrit dans la collaboration de chacun aux projets des autres. Dans ce cadre, nous avons créé un groupe facebook pour vous permettre d'échanger. N'hésitez pas à y poser vos questions aux autres incubés.
Différents événements sont aussi organisés tout au long de l'année pour apprendre à mieux se connaître et afin de renforcer la communauté de l'Yncubator, avec les anciens et les nouveaux. Nous sommes ouverts aussi à tout incubé qui souhaite proposer des événements dynamisant la communauté de l'Yncubator. Tenez-nous informés de vos idées et nous verrons ensemble comment les réaliser.

- e. **Visibilité** : Dans leur communication, les porteurs de projets s'engagent à mentionner leur accompagnement par l'Yncubator.

Les porteurs de projets acceptent d'être filmés et pris en photo lors des activités organisées dans le cadre de l'Yncubator et donnent l'autorisation de la diffusion d'images sur lesquelles ils apparaissent aux organisateurs dans le cadre du projet d'incubation ; que ce soit sur les réseaux sociaux, des sites internet ou sur quelconque outils de communication en lien avec l'entrepreneuriat.

Les porteurs de projets autorisent la cellule communication de l'Yncubator d'utiliser les contenus déposés sur le web liés aux projets pour leur donner plus de visibilité.

8. WIKIFLOW

« Wikiflow » (<https://ceilln.wikiflow.io>) est la plateforme de référence pour tout l'accompagnement au sein de l'Yncubator. Elle est utilisée pour l'inscription aux workshops et le suivi des coachings. Vous y trouverez l'agenda (workshops, activités, events), les supports des formations et divers outils liés à la création d'entreprise. Un espace personnel vous sera réservé pour le dépôt des documents propres au projet. Cette plateforme est l'outil principal pour toute la communication de l'Yncubator. Merci de vérifier que vous y êtes bien inscrits une fois que vous avez été sélectionné officiellement.

- **Votre profil** : Il vous est demandé de remplir méticuleusement votre profil sur la plateforme Wikiflow, autant pour les informations concernant le(s) porteur(s) de projet que pour le projet. Wikiflow est la plateforme de référence pour l'information véhiculée concernant les projets de l'Yncubator. Que ce soit pour notre site web ou pour d'autres outils de communication, nous allons puiser l'information sur Wikiflow. **Veillez donc à toujours être à jour. Merci.**
- **Rapport de coaching** : Chaque coaching fait l'objet d'un « rapport d'entretien » sur Wikiflow. Le porteur de projet ainsi que le coach doivent donc s'assurer de l'encodage de ce rapport avant la fin de chaque séance de coaching.
- **Dépôts des documents pour le suivi de l'accompagnement** : Les documents demandés pour les différentes étapes prévues sont déposés et centralisés sur la plateforme Wikiflow après validation du coach.
- **Inscriptions aux workshops** : pour assister à un workshop, il est indispensable de s'y inscrire (ou de s'y désinscrire) minimum trois jours avant, via l'agenda repris en haut à droite sur la plateforme. ATTENTION, les places sont limitées et nous n'acceptons que maximum 2 personnes par projet.

Afin de bien utiliser la plateforme « Wikiflow », nous vous invitons à visionner le tuto disponible sur Wikiflow.

9. ENGAGEMENT DE L'YNCUBATOR

L'Yncubator s'engage à :

- Aider les participants dans toutes les démarches relatives au développement de leurs projets d'entreprise.
- Proposer un plan de formation cohérent.
- Leur donner accès à un espace de travail professionnel 24h/24 et 7j/7 grâce à l'espace coworking de l'Yncubator incluant deux salles de réunion (disponibles sur réservation).
- Les coaches/entrepreneurs en résidence/partenaires s'engagent à fournir une aide concrète et à accompagner au mieux les porteurs de projets.
- Donner de la visibilité aux projets incubés, que ce soit via la presse, nos partenaires ou notre réseau.
- Mettre à disposition un panel d'experts (retrouver l'info complète ainsi que les vidéos de présentation sur notre site web et Wikiflow).
- Informer et convier les porteurs de projets à un maximum d'évènements liés à leur projet.
- A participer aux financements de certaines dépenses liées à votre projet en fonction de la bonne évolution de celui-ci et après accord du comité. Pour bénéficier de cette aide, nous vous demandons une participation de 10% du montant accordé. La demande se fait par mail à Sophie Neu, avec votre coach en copie.

10. LES AIDES « DE MINIMIS »

Dans le cadre de votre accompagnement à l'Yncubator, vous recevez cette aide de la Région wallonne. La Commission européenne règlemente les aides aux entreprises afin qu'elles ne faussent pas la concurrence. La présente aide est une aide qualifiée de « de minimis » au sens de cette réglementation européenne.

Nous (Yncubator) sommes dans l'obligation légale de faire un suivi à la Région wallonne des montants octroyés à chaque projet dans le cadre de cette aide. Cette dernière peut se décliner sous différentes formes d'accompagnement comme du coaching, des séances avec des experts, dans certains cas par exemple, des aides financières pour un éventuel prototype, etc.

Ainsi, chaque projet, qui est déjà en entreprise, ou qui crée son entreprise lors de sa période d'incubation dans l'Yncubator, doit déclarer qu'il a reçu les aides de la Région Wallonne dites « de minimis ». Pour ce faire, dès création de votre entreprise, il vous est demandé de le signaler à l'Yncubator. Nous vous fournirons alors le document à compléter. Ce document est une simple déclaration des aides reçues, vous ne devez rien payer à la Région wallonne. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la responsable de l'Yncubator, Sophie Neu.

11. PARTICIPATION SYMBOLIQUE

Tous les services sont offerts gratuitement aux jeunes sélectionnés. Néanmoins, l'ensemble des services proposés par l'Yncubator sur les deux ans ont une valeur de 10 000 €/personne. Il s'agit d'un réel investissement pour soutenir les jeunes

porteurs de projet dans la création de leur entreprise ! Nous attendons donc une participation active dans le programme offert ! Lorsque le(s) porteur(s) de projet commence(nt) à facturer, il est prévu une contribution symbolique envers l'Yncubator de la part des bénéficiaires, et ce jusqu'à trois ans après la sortie du dispositif. Cette participation s'élève à un montant fixe unique de 900€ par personne incubée. Le remboursement de cette « dette d'honneur » peut être étalé jusqu'à 6 mois. Merci de tenir informé l'Yncubator de votre première facture émise. Il est à noter cependant que l'Yncubator fait parfois appel à certains services développés par les projets ou peut acheter aussi pour ses propres activités des produits vendus pas les projets (ex : boissons, nourriture, service ...) Dans ces cas-là nous proposons de déduire ces « achats » de la dette d'honneur directement.

12. DUREE DE L'ENGAGEMENT

La présente charte prend effet à compter de sa signature, vaut pour deux ans et peut prendre fin à tout moment si l'une des deux parties le souhaite.

13. CONFIDENTIALITE

Il est expressément convenu que, pour tous les projets en cours, toutes les informations relatives aux méthodes, procédés techniques ou toutes autres informations communiquées entre les parties sont considérées comme confidentielles par les parties et ne peuvent être communiquées à tout tiers, hors les cas rendus strictement nécessaires (rapports Région wallonne) à apprécier ponctuellement et en concertation. La confidentialité a une durée de 2 ans à partir de la date de cette charte d'engagement.

14. COORDONNEES DE CONTACT

Pour toute information complémentaire concernant l'Yncubator, la personne de contact est Sophie Neu – Manager de l'Yncubator - sneu@ceilln.be - 0471/99.63.39

15. REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Les porteurs de projet acceptent que leurs données personnelles communiquées à l'Yncubator soient reprises dans les rapports officiels demandés par la Sowalfin qui est l'organe de la Région wallonne finançant le programme. Le traitement des données à caractère personnel s'effectue conformément à la législation européenne sur la protection de la vie privée (RGPD).

Merci de cocher la case ci-contre pour accord et de signer ensuite ci-après.

Signatures

Pour l'Yncubator

Le porteur de projet (avec mention lu et approuvé)

Fait à, le